

piscine de Mon Repos : une installation de micro cogénération pour fabriquer de l'électricité

Grâce à une installation de micro cogénération, la piscine de Mon Repos pourra se chauffer tout en fabriquant l'électricité nécessaire à son fonctionnement.

Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Ville de Lausanne encourage la production d'électricité décentralisée et les projets-pilotes. Grâce aux recherches de la société Eneftech SA, née sur le campus de l'Ecole polytechnique fédérale (EPFL), une installation de micro cogénération installée à la piscine de Mon Repos permettra de produire de l'électricité à partir de la chaleur qui alimente le site.

La piscine de Mon Repos constitue en effet un site propice pour une telle installation. La forte demande en chaleur du complexe sportif durant toute l'année permettra d'assurer un nombre d'heures de fonctionnement élevé. La piscine est reliée au réseau historique du chauffage à distance, réalisé à partir de Pierre-de-Plan autour du CHUV. La température fournie y atteint 170°C. La différence entre la chaleur du réseau et celle nécessaire au chauffage des installations de la piscine (de 26° à 55°C) permettra de faire fonctionner l'installation de cogénération. Celle-ci produira de l'électricité avec un excellent rendement (de l'ordre de 90%), grâce à des micro-turbines.

L'installation pilote sera réalisée par Eneftech SA, qui prévoit de lancer ensuite une production en série. Le coût du projet, qui a obtenu un soutien du Département cantonal de l'économie, du Fonds cantonal pour l'énergie et du Fonds lausannois pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et la promotion des énergies renouvelables, se monte à 693'000 francs.

Les services industriels de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- **Jean-Yves Pidoux, directeur des SIL, tél. 021 315 82 00.**
- **Frank Reinhardt, responsable du projet, tél. 021 315 87 44**
- **Malick Kane, Eneftech SA, tél. 021 693 91 71, www.eneftech.com**

Le préavis n° 2008/43 se trouve sur internet à l'adresse www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 22 octobre 2008